



Charte de l'association Le Lieu-dit

Cette charte a pour but de définir la philosophie et les valeurs qui ont porté la création de l'association du Lieu-dit ainsi que la mise en œuvre matérielle du lieu. Cette charte s'organise autour de cinq points à nos yeux essentiels.

L'éducation populaire :

Elle se trouve au cœur même de notre projet. Avant d'être un lieu culturel, un projet d'économie solidaire ou un espace de rencontres et d'échanges, le *Lieu-dit* a pour objectif de créer un cadre où chacun, organisateurs, spectateurs ou utilisateurs, puisse acquérir une meilleure compréhension du monde qui nous entoure (la société, la politique, la philosophie etc...). Cette compréhension doit s'acquérir à travers des actions qui permettent une transformation à la fois sociale et individuelle. Il ne s'agit pas que des « spécialistes » viennent dispenser un savoir à des béotiens mais plutôt que la mise en commun des expériences individuelles ou collectives, des méthodes pour se libérer de la pensée dominante, permette l'éclosion d'un savoir partagé et d'un enrichissement personnel.

Libération de la parole :

Le *Lieu-dit* se veut un outil parmi d'autres favorisant l'épanouissement d'une société plus humaine, plus solidaire, plus apte à permettre l'épanouissement de l'individu et plus respectueuse de l'environnement. Le *Lieu-dit* n'a pas vocation à être une tribune électorale, religieuse ou syndicale mais un lieu de réflexion critique sur notre monde et son organisation. Le *Lieu-dit* se réserve le droit, une fois la décision prise en Assemblée Générale, de participer à certaines luttes sociales en adéquation avec ses valeurs. Le *Lieu-dit* favorise les rencontres intergénérationnelles, interculturelles et l'émergence de nouvelles interactivités sociales et culturelles. En ce sens, tout propos raciste, sexiste, homophobe ou portant atteinte à la dignité des personnes n'a pas de place à l'intérieur du *Lieu-dit*. Le *Lieu-dit* veut contribuer au dynamisme de la vie de la ville dans laquelle il est implanté et de la zone rurale qui l'entoure.

L'économie solidaire :

Le *Lieu-dit* a une dimension économique qui a pour objet de développer le projet commun. Les bénéfices des commerces associés à cette démarche doivent permettre à leur porteur de gagner correctement leur vie mais aussi être réinvestis, pour une part dans le projet commun. L'objectif du *Lieu-dit* n'est en aucun cas de générer des bénéfices pour enrichir des individus.

La vie associative :

Elle nous semble la seule efficace pour la gestion d'un lieu comme le *Lieu-dit* car elle permet la pluralité d'avis et l'enrichissement par la confrontation des idées. Elle oblige à une organisation rationnelle pour les prises de décision (AG, CA, bureau, équipe salariée, responsables au quotidien, réunions fréquentes, évaluation...). Elle fait du *Lieu-dit* un projet ouvert aux autres dans lequel ils peuvent s'investir et impose ainsi une transparence et un respect des décisions prises dans les instances. Le fonctionnement associatif s'inscrit totalement dans notre projet d'éducation populaire car il s'agit bien d'un lieu où on se donne, ensemble, les moyens de comprendre et d'agir sur ce qui nous entoure, y compris pour la gestion, l'animation et la stratégie à mettre en œuvre pour animer un lieu culturel et développer un projet. Ceci est possible grâce à la libre adhésion et l'organisation démocratique.

L'expérimentation :

Le *Lieu-dit* se veut une expérience quotidienne de confrontation à de multiples contradictions (marchand et non-lucratif, décisions individuelles et collectif démocratique, long terme et court terme...) dont la principale tension entre le projet idéal et le projet au quotidien. Il ne veut pas être une image d'Épinal d'un lieu parfait mais un exemple de pensée différente qui s'appuie sur ses valeurs et les confronte à la réalité.